

ANNEXE III

LISTE DES INSTALLATIONS DÉSIGNÉES AUX FINS DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 7.04 DE L'ENTENTE PARTICULIÈRE RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION DE LA PRESTATION DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ANESTHÉSIE DANS CERTAINS CENTRES HOSPITALIERS DE SOINS GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS.

Numéro	Installations	Début	Fin
Région 07 - Outaouais			
01333	Hôpital de Maniwaki	07-04-01	
01303	Hôpital du Pontiac	07-04-01	
Région 08 - Abitibi-Témiscamingue			
01553	Pavillon Sainte-Famille	07-04-01	